

L'in ~~SUD~~mersible

Journal de liaison des PIC et CTC

Fédération SUD-PTT : 25/27, rue des envierges 75020 Paris Tél : 01 44 62 12 00 Fax : 01 44 62 12 34

Novembre / Décembre 2012

CQC bis : à qui le tour ?

E
D
I
T
O

L'ouverture en juin de la PIC Rennes Armorique et la liquidation, après Rennes Airlande, de trois centres de tri bretons (Quimper, Vannes et St Brieuc) ont marqué la fin du déploiement du programme CQC (Cap Qualité Courrier). Ou tout du moins de sa première phase, issue de la folie des grandeurs de certains dirigeants. Les stratèges du Courrier auront dépensé des sommes pharaoniques (3,4 milliards € tout de même !) au moment même où l'arrivée des nouvelles technologies pouvait laisser entrevoir une érosion du trafic. Ils se sont fourrés le doigt dans l'oeil, et c'est nous, une fois de plus, qui devrions payer leurs erreurs !

Les PIC, ex-CTC, sont aujourd'hui dans le collimateur. Pour la direction du Courrier, il faudrait réduire la voilure. Après l'entracte du Grand Dialogue, Kaspar and Co, le deuxième acte de CQC va donc se jouer. D'ores et déjà, le détournement ou captage de trafic entre PIC est devenu pratique courante, au profit des PIC dernière génération. Les Directeurs sont ainsi en concurrence les uns les autres, avec pour seul but d'aller capter le trafic de la PIC voisine ! Ainsi, la PIC Wissous, après avoir absorbé le trafic d'Evry, pique (!) aujourd'hui du courrier à Rouen Madrillet, voire un peu partout en France, afin de rentabiliser un parc machine surdimensionné. La DOTC du Val d'Oise vient par ailleurs d'annoncer la fermeture de la PIC de Pontoise, 6 mois après avoir clamé haut et fort que le site était pérenne ! Ce serait une première !

La fin de la pause « Kaspar » risque fort d'accélérer ce nouveau processus de concentration et mettre en péril les centres anciens. Le maintien de l'ensemble des sites est pour SUD la première de nos revendications. En effet, les restructurations incessantes sont les premières causes du mal-être au travail.

Nous devons imposer l'ouverture de chantiers de négociation sur le contenu du travail, la pénibilité, la compensation de cette pénibilité, la gestion de l'inaptitude, les carrières, les salaires... Qu'on se rappelle : les promoteurs de CQC nous vantaient l'amélioration de nos conditions de travail avec de nouvelles machines, moins de pénibilité... bref, le Pérou ! SUD et le personnel n'ont jamais gobé cette propagande. La suite nous a rapidement donné raison. Dès l'ouverture de la première PIC de Paris-Nord dans la zone industrielle de Gonesse, promue vitrine du modernisme postal, l'atterrissage a été plus que brutal.

Avec comme priorité absolue la productivité, ce projet ne pouvait déboucher que sur une intensification du travail et donc plus de pénibilité. Le personnel en paie chaque jour les conséquences. Le préavis des fins de semaine est là pour rappeler cette réalité à la direction du Courrier. Une réalité vérifiée tous les jours par les personnels et confirmée par des rapports d'expertise d'audits commandés par des CHSCT, comme celui de la PIC de Caen Mondeville.

L'expression de ce malaise transpire aussi dans les restitutions des réunions du Grand Dialogue, tout au moins là où les responsables ont joué le jeu et retranscrit les remontées du personnel, agents et encadrants. Maintenant, La Poste ne pourra pas prétendre ignorer la réalité. C'est le moment où jamais de pousser et de contraindre la direction du Courrier à prendre enfin en compte les revendications des personnels !

Rouen : retour des entraides... ok, mais avec quel effectif ?

Pour la nuit...

Le trafic «lettre» de l'Eure devrait revenir à la PIC de Rouen Madrillet le 19 novembre. Le problème, c'est que l'effectif de nuit a subi un sérieux « dégraissage » et que nous avons des doutes sur notre capacité à traiter ces 130 000 plis.

Les nombreux départs en matinale, encouragés par la direction, le personnel en formation et les congés de longue durée non couverts, les agents de production passés «Faisant Fonction» non remplacés, contribuent à ce que l'effectif réel figurant sur les feuilles de présence soit de 15 à 20 % inférieur à l'effectif théorique. Les chefs d'équipe nous font part de la nécessité de combler ces absences et craignent eux aussi des difficultés de traitement.

Nous demandons à retrouver l'effectif que nous avions avant le départ du courrier de l'Eure à Bois-d'Arcy en janvier 2012. Rappelons que cet effectif défini unilatéralement par la direction était soi-disant idéal pour un bon fonctionnement de la production.

Le directeur en second nous promet une réunion d'information début novembre, soit seulement quelques jours avant le

retour de ce trafic. Autant dire que toute discussion est écartée. C'est ça aussi, le dialogue social façon Madrillet...

Pour le jour...

Retour du routage qui était traité depuis 2005 au CTEM d'Évreux : pas moins de 300 000 plis ! Au fait, combien étions-nous pour faire passer ce trafic avant 2005 ?

Mi-novembre, ce sont 15 Kubs TG1 non méca qui sont annoncés. Mi-décembre, 15 Kubs supplémentaires sont prévus. Contrairement au trafic « lettre » qui aurait baissé de 12 %, le trafic « ECO » est en augmentation de 10 % et n'a entraîné aucune embauche, aucun comblement de poste vacant !

Comme pour la nuit, aucune communication ne nous a été faite sur le traitement de ces trafics. Que prévoit donc la direction ? Intérim à gogo, heures supplémentaires, chasse aux temps morts, pression managériale, chasse aux congés maladie ?

Une certitude : la pénibilité va augmenter et les conditions de travail vont se détériorer !

Des PIC poly-actives

En plus du traitement industriel du courrier autour des TPF et des MTI, plusieurs PIC ont des activités de PPDC et de CQA. De plus en plus d'agents sont donc affectés, en partie ou complètement, sur des activités de guichet, de facturation, sur les TTF, sur les MTP à la préparation du courrier et sur des activités de collectes et de remise.

Ces différentes activités exigent de notre part des réponses spécifiques :

- Une vigilance sur l'entretien du parc automobile dont une partie retombe sur les chauffeurs qui sont culpabilisés en cas d'accrochage.
- La définition des tournées de collectes et de remises, le nombre sur lesquelles les chauffeurs doivent tourner,
- La multiplication des chantiers et des tâches et donc d'une polyvalence qui devient incontrôlable,
- L'actualisation et le respect des horaires de pauses qui deviennent difficiles à prendre entre une activité TTF, puis une activité remise, puis le transbordement, puis la ventilation,...
- Des matériels et des espaces adaptés pour les guichets (et les usagers) et la préparation du courrier (position assise, lieux protégés des courants d'air...),
- Le lien social, et en particulier le lien syndical, avec la possibilité concrète d'assister aux HMI.



Rennes-Armorique : à peine achevée, déjà vendue !

Eh oui : pour nos patrons, la concentration du traitement du courrier sur 45 PIC n'est qu'une phase transitoire ! Dans le projet CQC, l'objectif des dirigeants de La Poste est de concentrer, à terme, le trafic sur 23 PIC... Les patrons de La Poste ne souhaitent pas s'embarasser de bâtiments à gérer. Au Conseil d'administration de La Poste du 30 août 2012, Bailly et consorts ont annoncé leur intention de vendre la PIC pour 28 millions d'euros à un conglomérat (Technical Property Fund 2 dans lequel il y a des assurances... et la MG !). Ce fond d'investissement immobilier spéculatif a été créé en 2008, sommet de la spéculation financière qui a abouti aux faillites et crises (subprimes).

Evidemment, ce nouveau propriétaire n'a que faire des postiers et des postières. Les bâtiments pourraient abriter des patates ou des ogives nucléaires, ce serait pareil. Non seulement les patrons de La Poste ne veulent pas du bâtiment pour des raisons politiques, mais aussi pour des raisons de magouilles financières. En effet, La Poste signe un bail de 9 ans à 2,5 millions par an ce qui lui évite d'avoir des capitaux immobilisés et de passer tout en fonctionnement. D'un autre côté, cela démontre que la gestion de la Poste n'est pas saine et que les patrons de La Poste sont aux abois !

Rapports d'expertise :

La Poste accusée !

Les équipes SUD s'investissent pleinement dans les nouveaux CHSCT. Réflexe indispensable puisque les problèmes de conditions de travail ne manquent pas dans nos centres !

D'autant que, Grand Dialogue ou pas, les réorganisations continuent. Confrontés au déni de La Poste, un certain nombre de CHSCT ont fait appel à des cabinets d'expertise indépendants agréés par le ministère du Travail. C'est le cas notamment sur les PIC de Caen Mondeville, Besançon et Vannes. Leurs rapports rejoignent ce que nous constatons vacacion après vacacion dans nos centres.

Par exemple, le rapport sur Caen Mondeville enfonce le clou de la machine à créer des inaptitudes :

« Nous formulons l'hypothèse que les postes les plus pénibles génèrent à terme des inaptitudes (jusqu'à 21 % d'une équipe). Le moyen palliatif adopté sur la PIC de Caen est de répartir la pénibilité sur les personnels n'ayant pas encore développé ces inaptitudes. Ce qui ne constitue pas une mesure de prévention de ladite pénibilité. Ce point est à relier à l'évolution des maladies professionnelles... Dans le cas des positions de travail de la PIC, cette pratique de répartition de la pénibilité sur les plus valides (ou les moins inaptes) contribue à construire les inaptitudes de demain. »

A suivre de près, donc !

Baisse du courrier :

info ou intox ?

Depuis quelques années maintenant, La Poste fait dans le catastrophisme en annonçant de fortes baisses du courrier. Par ce biais, elle justifie les réorganisations, les suppressions d'emplois et tous les mauvais coups. Si nous ne pouvons nier qu'une baisse a lieu, il y a un autre phénomène qui explique que les volumes sont moins importants : le transfert du courrier à des entreprises privées, des filiales ou des sous-traitants.

Après le départ des encombrants vers STP (société de traitement de la presse, filiale de La Poste), le départ des petits paquets vers France Paquets (entreprise privée), le départ d'une partie du courrier de gestion vers Ditrimag (entreprise privée), nous avons trouvé trace de 2 centres de tri privés basés l'un à Lesquin (59) et l'autre à Lery (27).

Ces centres de tri qui se définissent comme « les premiers centres de tri postaux privés pour le document de gestion en France » s'appellent Regroup-Eure et Regroup-Nord. Ils sont équipés de machines de dernière génération (MTI-PF et GF) et ont le même matériel que La Poste pour fonctionner (baks, caissettes, CE30, CP660...).

Ces centres font leur publicité sur des tarifs avantageux pour chaque pli traité quelle que soit la taille des lots. D'ailleurs, les commerciaux du courrier international qui démarchent les postes européennes préfèrent injecter le courrier sur ces centres plutôt que passer par La Poste maison mère (voir photo). Ce qui n'est pas dit, c'est comment ces centres font-ils pour avoir des tarifs moins onéreux que La Poste ? Et là, on peut évidemment supposer des économies faites sur la masse salariale. Mais on n'a pas de preuve.

Alors si on allait faire une petite visite militante sur l'un de ces sites comme on l'avait fait pour le 1er centre de tri privé d'Ozoir-la-Ferrière, il y a quelques années ???



Quel avenir pour les PIC ?

Une question qui revient souvent chez les collègues des PIC et CTC, et pour cause ! Les transferts de trafic d'une PIC à l'autre, voire la fuite organisée vers des entreprises privées (voir plus haut) ont de quoi entretenir une inquiétude tenace et légitime. Et que penser du directeur de la PIC Pontoise qui annonçait lors d'une réunion avec les organisations syndicales en avril dernier, la fermeture du centre pour 2015, avant de se rétracter ? Comme on dit, il n'y a pas de fumée sans feu et les agents de Pontoise ne s'y sont pas trompés en manifestant et en faisant grève au mois de juin pour réclamer le maintien de la PIC. Six mois plus tard, le couperet est tombé : la PIC fermera définitivement en 2014.

Le schéma directeur initial de CQC prévoyait un peu plus d'une vingtaine de PIC. Il y en a aujourd'hui plus d'une quarantaine ! La direction nous cacherait-elle de nouveaux projets peu avouables ?

Pour SUD, hors de question que de nouveaux centres passent à la moulinette ! Nous l'avons déjà dit, et le réaffirmons : les agents ne sont pas de simples variables d'ajustement. La direction doit arrêter son projet de maillage national qui entraîne des reclassements (plus ou moins bien gérés !), des mobilités forcées ou encore des changements d'horaires sans aucune prise en compte des obligations familiales et personnelles. Par ailleurs, cette politique de concentration des flux sur un nombre de plus en plus restreint de centres est une aberration environnementale : plus de camions sur les routes et plus d'agents éloignés de leur lieu de travail ! Quand on voit la « com » que nous fait La Poste sur sa responsabilité environnementale, avec en premier lieu la fameuse « lettre verte », on a comme l'impression d'une grosse arnaque !

Plus un centre ne doit fermer. Les personnels ont assez fait les frais de CQC.

Alors toutes et tous, disons STOP !!!

Préavis de fins de semaine :

toujours d'actualité !

La fédération SUD PTT dépose des préavis de fin de semaine depuis plus de 3 ans. Il existe aussi un préavis illimité de 59 min pour les agents contractuels. Malgré des taux de grévistes non négligeables et les affirmations de la direction du Courrier, qui prétend que ces préavis ne gênent aucunement le fonctionnement des centres, ceux-ci ont un impact.

Alors pourquoi tant de réticence de la direction du Courrier à ouvrir des négociations alors que les attentes sont fortes chez les postiers et postières des PIC et CTC ? Pourtant les revendications sont légitimes !

- ✚ **Arrêt des restructurations et des suppressions d'emplois, embauches des CDD et intérimaires**
- ✚ **Respect des droits élémentaires des personnels**
- ✚ **Des horaires et des conditions de travail compatibles avec une vie normale et respectueuse de la santé des agents**
- ✚ **Un salaire décent, correspondant à notre travail**
- ✚ **II-1 grade de base**
- ✚ **Prise en compte de la pénibilité par la mise en place de la bonification retraite**
- ✚ **Refonte et allongement des grilles de carrières**

Alors, les vendredis et samedis, on fait grève !

Industrialisation, mécanisation... et l'Humain ?

Lors de la manifestation intersyndicale PIC/CTC du 22 mai dernier devant le siège à Paris Brune et de l'audience de nos représentant-es, notre direction bien-pensante reconnaissait avoir beaucoup investi dans les bâtiments et le parc machine mais avoir complètement oublié l'Humain.

Un stress permanent

Des hangars industriels stressants avec un bruit continu des machines et du RAC (Répartiteur Automatique Contenants), le tintamarre des sirènes dépassant la limite des normes acceptables pour la santé (étude acoustique PIC de Villeneuve La Garenne), des règles de vie nous ôtant toute liberté individuelle et coupant le relationnel...

Pour les agents de nuit (casse de notre rythme de travail 2 nuits /4) la direction n'a même pas daigné ouvrir une cantine le dimanche dans certaines PIC, avec seulement des distributeurs à sandwiches ! Et encore faut-il avoir la chance qu'ils fonctionnent ou qu'ils aient été ravitaillés !!!

Une étude des TMS faite à Wissous sur les MTI- PF et GF montre de façon accablante le risque de contracter des maladies professionnelles irrémédiables (poignet, épaule).

Une tonne et demie à l'heure !

Une étude réalisée par les membres SUD du CHS CT de la PIC de VLG relevait dans la nuit du 16/17 juillet à l'alimentation MTIPF un poids de 1,5 tonne à l'heure (30 000 plis/h). L'objectif étant de 35 000 plis cela ferait 1,7 tonne ; et en jour avec le courrier industriel (38 000 plis) 1,9 tonne. **Ce n'est pas pour rien que nous demandons à être 4 agents pour tourner sur cette position de travail, avec un grade de base de II.1 !**

A LA POSTE : C'EST LA PRECARITÉ qui MENTE ?



Une étude faite par un préventeur de la DOTC 92 selon les normes INRS, avant l'ouverture de cette PIC, préconisait un port maxi de 5 tonnes pour la durée complète de la vacation, insistant sur le risque encouru et donc l'absentéisme lourd potentiel si les préconisations n'étaient pas respectées. Il insistait également sur la rotation des positions de travail.

Des tonnes à soulever au RAC !

Un relevé des statistiques sur ordinateur par heure sur le RAC montrait - avec un poids moyen de chaque contenant à 9,5 kg (12 kg par Bak + 7 kg par Ké7 divisé par 2) - un poids de 7 à 12 tonnes /heure réparti sur le nombre d'agents affectés, hélas toujours insuffisant. Cherchez l'erreur !

En 2008, Jean-Paul Bailly décidait de «transformer» La Poste à marche forcée pour une rentabilité financière en vue de sa privatisation. Cette conduite du changement est pathogène : plus de 30 000 emplois supprimés en 4 ans !

À côté de cela, on recourt massivement aux heures supplémentaires et à l'embauche de CDD et d'intérimaires !

En 2010, le syndicat des médecins du travail de la Poste écrivait à M. Bailly en dressant un bilan très sombre de l'état de santé des postier-ères, sur le plan physique et psychique, en particulier pour les agents du Courrier.

N'acceptons plus cette folie productiviste, la détresse de nos collègues qui se suicident, ce mal-être au travail !

Le 22 mai, la Poste promettait une négociation sur la pénibilité. Six mois après, toujours rien à l'horizon !